

Bernard Pawlak

Le 20 mai 2019

Président du BOP

Aux

Adhérents du Basket Olympique Puéchen

Objet : Convocation à l'assemblée générale annuelle ordinaire

Bonjour, conformément à l'article 13 des statuts de l'association, vous êtes conviés à assister à l'assemblée générale qui aura lieu **le vendredi 14 juin à 18h30 au gymnase du COSEC.**

Ordre du jour

Rapport moral,

Bilan de la saison sportive,

Bilan comptable et financier,

Prévision budgétaire 2019/2020,

Projet sportif pour la saison 2019/2020

Renouvellement des membres du comité de direction (Article 9),

Questions diverses.

Je me permets de solliciter des parents volontaires qui accepteraient de participer au comité de direction, il se réunit en moyenne 5 fois par an, le comité de direction élit le bureau composé à minima du ou de la président (e), du ou de la secrétaire, du ou de la trésorier (ère). Le comité de direction gère l'association et définit les orientations d'animation pour l'année en cours. Vous pouvez faire acte de candidature jusqu'au jour de la réunion l'assemblée générale.

Votre présence à l'assemblée générale est indispensable, elle ne peut avoir lieu que si au moins le quart de ses membres est présent ou représenté. Vous pouvez donner une procuration à une personne de votre choix membre du BOP (Article 10).

A l'issue de la réunion, nous vous invitons à partager un moment convivial autour d'un apéritif.

Cordiales salutations sportives.

L'équipe du CODIR

Francine Contet, Claudine Nevière, Jocelyne Rucin, David Bonneville.

Le président Bernard Pawlak

Pouvoir (Article 10 des statuts)

Je soussigné (nom, prénom) Demeurant à
Donne pouvoir à (nom, prénom)pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Basket Olympique Puéchen du 14 juin 2019 à 18h30 qui se tiendra au gymnase du COSEC.

Date et signature